



Ville de Pontivy

Commission démocratie locale et information

Compte-rendu de la réunion du 25 mai 2011

C4-2011-001

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Christophe MARCHAND, adjoint au maire
M. Yovenn BONHOURE, conseiller municipal
M. Pierre GIRALDON, conseiller municipal
Mme Nicole ROUILLARD, conseillère municipale

ÉTAIT ABSENT

Mme Françoise-RAMEL FLAGEUL, conseillère municipale

ASSISTAIENT À LA RÉUNION

M. Roland PICHON, directeur général des services
M. Lionel PILET, directeur de cabinet
Mme Odile MAGOUROU, responsable du service action culturelle et vie associative

§

I – RÉUNIONS DE QUARTIERS

1 – Bilan 2011 : La commission constate une augmentation significative de la fréquentation des réunions de quartiers par rapport à l'année précédente, la moindre participation du public en 2010 s'expliquant probablement par les conditions météorologiques difficiles.

390 pontivyens ont participé aux 7 réunions (319 en 2010) et 199 interventions du public ont été notées. Les questions récurrentes concernent la circulation, la voirie, la sécurité en général ainsi quelques interrogations sur des sujets de proximité. Les participants sont en majorité âgés de plus de 50 ans .

D'autre part, la présentation d'un seul sujet par les élus, en l'occurrence la collecte des déchets ménagers en 2011, est largement suffisante et permet de donner un temps de parole plus important au public.

La commission propose de « redynamiser » l'imprimé qui est adressé à chaque foyer pontivyen pour annoncer le calendrier des réunions. Sa présentation pourrait être une déclinaison de l'affiche avec au dos, le plan des quartiers revu et actualisé.

II – LE PONTIVYEN N° 36

Sommaire du n° 36 :

La diffusion du prochain numéro du pontivyen est prévue à la fin du mois de juin. Les principaux sujets sont les suivants :

- Au conseil municipal : transferts de compétences à Pontivy-Communauté : Eau et Assainissement et Petite Enfance
- Dans les commissions : la commission Patrimoine et Tourisme
- Dossier : le budget 2011
- Brèves sur les travaux : déconstruction de la bibliothèque et du foyer du progrès agricole
- Les résultats des élections cantonales
- Au service du public : la refonte et la collecte des déchets
- Portrait de Pontivyens : Armelle Gourlaouën, Directrice du Conservatoire de Musique et de Danse de Pontivy-Communauté
- Photo reportage : les jardins & cheminements piétonniers

III – L'IMPRESSION DES JOURNAUX MUNICIPAUX

La ville imprime 2 journaux municipaux : Le Pontivyen qui paraît 3 fois par an & le pontivyen loisirs qui paraît 4 fois par an. Chaque journal est édité à 8 000 exemplaires en quadrichromie.

Dans le cadre de l'agenda 21, la ville souhaite que l'impression se fasse en cohérence avec ses engagements en matière de développement durable et solidaire.

Une consultation a donc été lancée au mois de mars dernier. Dix prestataires y ont répondu dont un hors délai. Au vu des critères énoncés, la commission propose de retenir l'offre de Ouest-Imprimerie de Lorient : prix, qualité d'impression et qualité technique (labels).

IV – SITE INTERNET

Hébergement :

Pour des raisons de sécurité le logiciel de GED (gestion électronique de documents) et le site internet sont désormais hébergés sur deux serveurs distincts. Il s'agit d'éviter qu'un piratage du site puisse atteindre la GED.

Adresses :

La récupération des données de l'ancien site étant achevée, celui-ci peut être fermé. Les adresses pontivy.fr et pontivy.eu conduisent désormais toutes deux sur le nouveau portail.

Sites :

Trois nouveaux sites sont en ligne : pontivy.eu/documents (catalogue des documents publics de la ville) ; pontivy.eu/conseil (l'ordre du jour des séances avec des liens vers les délibérations et les documents examinés par le conseil) ; infra.pontivy.fr (le calendrier d'occupation des équipements sportifs). D'autre part, un site est en cours de réalisation pour la Maison de la solidarité et des associations. A noter que le site de la Médiathèque a été déconnecté pour la durée des travaux. Il est aussi à prévoir la fermeture des sites des services transférés à Pontivy Communauté (crèche halte-garderie, RAM).

Démarches :

Une nouvelle démarche en ligne est disponible depuis le site de l'état civil, il s'agit de l'inscription sur les listes électorales. Il a été envisagé d'y ajouter le recensement militaire, mais la décision a été ajournée, car la procédure n'est pas encore totalement dématérialisée. A noter qu'en 2010, les particuliers ont adressé 4084 demandes d'actes par internet à l'état civil sur un total de 5787.

Associations :

Après l'OMS, les services municipaux ont accompagné les Amis de Pontivy dans la réalisation de leur site internet. Celui-ci a été mis en service à la mi-mai à l'adresse suivante : association.pontivy.fr/amisdepontivy.

Bilan :

En fin d'année, un bilan sera présenté à la commission sur le portail et les différents sites de la ville ainsi que sur les actions menées en interne pour développer la présence de la ville sur internet. Ce travail permettra à la commission d'actualiser la stratégie internet de la ville. S'agissant d'un des aspects de cette stratégie (le libre accès aux informations municipales), devraient être en ligne en 2012 : la totalité des documents administratifs publics (délibérations, décisions, arrêtés, rapports, comptes-rendus...) ; la totalité des informations pratiques concernant les services (contacts, horaires, tarifs, règlements...) ; la totalité des formulaires nécessaires à l'accomplissement de démarches administratives dans les services municipaux ; la totalité des revues, journaux et programmes publiés par la ville et ses services ; la totalité des animations organisées par les services municipaux ; les trois catalogues de la Médiathèque, des Archives et du Patrimoine.

IV – AGENDA 21 :

A l'issue des ateliers participatifs de décembre 2010, une synthèse des propositions d'actions a été établie.

Il appartient dorénavant aux différentes commissions d'y répondre en établissant un calendrier de travail et en élaborant des fiches action. La commission Démocratie locale et information se réunira spécifiquement, sur ce thème, le mercredi 22 juin prochain.